



## Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

### Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

005-210500468-20250625-2025117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025

Séance du 26 Juin 2025

Délibération n° **2025-117 R**  
Objet : **Avenant n°2 lot n°2 :**  
**consolidation / confortement de**  
**plancher bois – marché vestiaires**  
**Lapeyrouse**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Six Juin à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Treize Juin deux mille vingt-cinq à la  
Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de votants : 29

#### Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD

#### Représentés :

Madame Zoïa DEPEILLE donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Ouria BLANCHET  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Olivier LEFRANCOIS  
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

-----

Madame le Maire rappelle les travaux de confortement et d'aménagement de vestiaires dans l'ancienne caserne de Lapeyrouse et notamment le lot n° 2 concernant la consolidation et le confortement des planchers bois qui a été attribué en août 2024 à l'entreprise R3S RHONE MEDITERRANEE domiciliée à 13700 LES PENNES MIRABEAU.

En cours de chantier après réalisation des sondages sur les poutres porteuses il a été découvert qu'elles étaient constituées de 2 éléments distincts posés l'un sur l'autre. Cette disposition nécessite le remaillage des 2 poutres à l'aide de joncs acier de diamètre 16 tous les 33 cm de manière à reprendre les efforts de glissement entre les éléments.

Dans le cadre du marché il est nécessaire de prendre en compte ces travaux supplémentaires.

L'avenant représente un montant supplémentaire de 13 691,39 € HT soit une augmentation de 8 % par rapport à l'avenant n°1 et de 22 % par rapport au marché initial.

Le marché de travaux passe donc de 147 504,52 € HT à 166 504.52 € HT après l'avenant n°1 et à 180 195,91 €HT après l'avenant n°2.

La Commission MAPA réunit le 23 juin 2025 a étudié ces travaux supplémentaires.

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la Commission MAPA du 23 juin 2025

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant n°2 avec l'entreprise R3S RHONE MEDITERRANEE
- **Dit** que les dépenses seront prises sur l'opération 0162 du budget général.

Fait à Embrun,

Le 30 Juin 2025

Madame Le Maire

Chantal EYMEOD

